



**SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DU 14 JANVIER 2019**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle municipale de la Maison des Citoyens, le lundi 14 janvier 2019 à compter de 19 h sous la présidence du maire, Monsieur Régent Bastien.

À laquelle sont présents :

Madame Nathalie Castilloux, conseillère
Madame Solange Castilloux, conseillère
Monsieur Henri Alain, conseiller
Monsieur Florian Duchesneau, conseiller
Monsieur Hébert Huard, conseiller
Monsieur Romeo Briand, conseiller

Sont également présentes :

Madame Annie Chapados, directrice intérimaire, directrice des finances et de la trésorerie
Madame Karen Loko, greffière

2019-01-01

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Régent Bastien, ouvre la séance à 19h et souhaite la bienvenue aux conseillers et aux citoyens présents.

Il souhaite une bonne année 2019 aux personnes présentes et présente ses meilleurs voeux.

Il lance à nouveau un appel pour être membre du comité d'embellissement. Il y avait eu des appels dans le Barachois et sur des affiches mais une seule personne s'est manifestée. Il encourage les citoyens à venir donner leur nom ou à communiquer avec lui via son adresse courriel.

2019-01-02

2. CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Régent Bastien, constate que le quorum est atteint.

2019-01-03

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire, Régent Bastien, fait lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance

- Programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie - Appel de projets du 7 janvier au 11 février 2019
5. Approbation des procès-verbaux antérieurs
 - Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2018 portant exclusivement sur le budget pour l'année 2019;
 - Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2018.
 6. Administration générale et finances
 - 6.1 Adoption des comptes à payer
 - 6.2 Suivi du budget
 7. Affaires des contribuables
 8. Demande de dérogation mineure - Edmond Joseph
 9. Modification de la résolution 2018-12-358 - Ajout d'une signataire - Bibliothèque municipale de Paspébiac
 10. Embauche d'un préposé au Complexe sportif régulier saisonnier 26 semaines - 40 h
 11. Approbation de la contribution de la Ville dans le budget 2019 de l'Office Municipal d'Habitation de Paspébiac (OMH)
 12. Résolution pour permission de voirie
 13. Comité ZIP Gaspésie - Demande d'appui et d'une salle municipale pour un projet sur les plantes exotiques envahissantes
 14. Dons - École Polyvalente de Paspébiac, tournoi des Jeunes démocrates
 15. Rapport des conseillers
 16. Affaires nouvelles
 17. Période de questions
 18. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Florian Duchesneau

APPUYÉ PAR: Monsieur Henri Alain

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE

- Programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie - Appel de projets du 7 janvier au 11 février 2019

2019-01-04

5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR: Madame Solange Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les procès-verbaux suivants soient approuvés tel que rédigés :

- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2018 portant exclusivement sur le budget pour l'année 2019;
- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2018.

Conformément à l'article 333 alinéa 2 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée de la lecture des procès-verbaux, des copies ayant été remises à chaque membre du conseil plus de 24h avant la séance.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

2019-01-05

6.1. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Henri Alain
APPUYÉ PAR: Madame Nathalie Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les comptes à payer pour le mois décembre 2018 d'un montant de 223 723.63 \$ soient approuvés pour paiement.

2019-01-06

6.2. SUIVI DU BUDGET

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Hébert Huard
APPUYÉ PAR: Monsieur Romeo Briand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le rapport « État des activités financières » en date du 31 décembre 2018 soit adopté.

7. AFFAIRES DES CONTRIBUABLES

2019-01-07

8. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE - EDMOND JOSEPH

ATTENDU QUE le 26 novembre 2018, Monsieur Edmond Joseph a déposé une demande de dérogation mineure à l'article 26 du Règlement de zonage 2009-325 de la Ville de Paspébiac;

ATTENDU QUE l'emplacement concerné par la demande est situé au 104, boulevard Gérard-D. Lévesque Ouest, dans la zone 245-M;

ATTENDU QUE la demande a pour objet de rendre conforme, la marge actuelle de recul latérale du côté est du bâtiment qui varie entre 1,82 et 2,24 mètres alors que l'article 26 du Règlement de zonage 2009-325 impose une marge de recul latérale minimale de 3 mètres plus 0,6 mètre par étage au-dessus du rez-de-chaussée;

ATTENDU QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme, réuni le 18 décembre 2018, recommande au conseil municipal de répondre favorablement à la demande de dérogation mineure de Monsieur Edmond Joseph;

ATTENDU QUE cette demande a été soumise à la consultation des citoyens lors de l'assemblée publique présidée par le maire le lundi 14 janvier 2018 à 18 h 45, à la salle municipale de la Maison des Citoyens au 5, boulevard Gérard-D. Levesque Est;

ATTENDU QU'il n'y a pas eu d'opposition à cette demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Florian Duchesneau
APPUYÉ PAR: Madame Nathalie Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE SUIVRE la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme et d'accepter la demande de dérogation mineure de Monsieur Edmond Joseph.

2019-01-08

9. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2018-12-358 - AJOUT D'UNE SIGNATAIRE - BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE PASPÉBIAC

CONSIDÉRANT QUE par résolution portant le numéro 2018-12-358 adoptée le 10 décembre 2018, le conseil a autorisé Madame Nicole Hardy et en son absence le directeur général, à signer les chèques au nom de la Bibliothèque municipale de Paspébiac;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite d'une part modifier l'ordre des signataires et ajouter un signataire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux
APPUYÉ PAR: Madame Solange Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AJOUTER Madame Chantal Robitaille à la liste des signataires des chèques au nom de la Bibliothèque municipale de Paspébiac;

QUE l'ordre des signataires soit modifié de la façon suivante : en premier lieu, Madame Nicole Hardy, en son absence, Madame Chantal Robitaille, directrice de la culture et du centre culturel et en l'absence de celle-ci, le directeur général.

2019-01-09

10. EMBAUCHE D'UN PRÉPOSÉ AU COMPLEXE SPORTIF RÉGULIER SAISONNIER 26 SEMAINES - 40 H

CONSIDÉRANT QUE par résolution numéro 2018-12-354 adoptée le 10 décembre 2018, le Conseil de la Ville de Paspébiac a autorisé la direction générale à procéder à l'ouverture d'un poste de préposé régulier saisonnier au Complexe sportif pour une période de vingt-six (26) semaines;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'affichage interne du poste, trois employés de la Ville ont présenté leurs candidatures dans les délais requis;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 8.02 b) de la Convention collective entre la Ville de Paspébiac et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Paspébiac (CSN) (ci-après la Convention collective), le poste est attribué à la personne candidate qualifiée ayant le plus d'ancienneté à moins qu'elle ne puisse remplir les exigences normales de la tâche après une période d'initiation;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Gérard Anglehart remplit tous les critères exigés à l'article précité;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale recommande donc de nommer Monsieur Gérard Anglehart au poste de préposé régulier saisonnier au Complexe sportif pour une période de vingt-six (26) semaines sur une base hebdomadaire de 40 heures;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Henri Alain
APPUYÉ PAR: Monsieur Romeo Briand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ATTRIBUER à Monsieur Gérard Anglehart le poste de préposé régulier saisonnier au Complexe sportif pour une période de vingt-six (26) semaines sur une base hebdomadaire de 40 heures;

QUE le salaire et les avantages sociaux soient établis conformément aux dispositions de la convention collective entre la Ville de Paspébiac et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la municipalité de Paspébiac (CSN).

2019-01-10

11. APPROBATION DE LA CONTRIBUTION DE LA VILLE DANS LE BUDGET 2019 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PASPÉBIAC (OMH)

CONSIDÉRANT QUE le budget de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) de Paspébiac pour l'année 2019 a été approuvé le 3 décembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit approuver la contribution de la Ville qui s'élève à 26 655\$, représentant 10% du déficit;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Florian Duchesneau

APPUYÉ PAR: Monsieur Hébert Huard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER la contribution de la Ville.

2019-01-11

12. RÉOLUTION POUR PERMISSION DE VOIRIE

ATTENDU QUE la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du ministère des Transports, pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'oeuvre;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis nécessaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR: Monsieur Romeo Briand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité demande au ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2019, et

QU'elle autorise le directeur général à signer les permis requis.

2019-01-12

13. COMITÉ ZIP GASPÉSIE - DEMANDE D'APPUI ET D'UNE SALLE MUNICIPALE POUR UN PROJET SUR LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

CONSIDÉRANT les menaces causées par les plantes exotiques envahissantes sur la biodiversité et les milieux naturels de la région ainsi que sur plusieurs entreprises et activités;

CONSIDÉRANT la nécessité pour une lutte efficace contre les plantes exotiques envahissantes de reconnaître les différentes espèces présentes sur le territoire et de savoir comment réagir et qui contacter pour chacune;

CONSIDÉRANT le projet de sensibilisation et de formation des équipes de travaux publics des municipalités Gaspésiennes aux plantes exotiques envahissantes déposé par le Comité ZIP Gaspésie;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Hébert Huard

APPUYÉ PAR: Monsieur Florian Duchesneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité de Paspébiac appuie le projet déposé par le Comité ZIP Gaspésie qui aura comme principal objectif de former les équipes de travaux publics des municipalités gaspésiennes, incluant la nôtre, pour qu'ils deviennent la première ligne de surveillance dans la lutte contre les plantes exotiques envahissantes. Les équipes de travaux publics se verront ainsi formées à reconnaître les plantes et sauront comment réagir à leur contact;

QUE la municipalité de Paspébiac s'engage à prêter pendant une journée une salle municipale au Comité ZIP Gaspésie pour les besoins de la formation. Cette journée aura lieu au printemps-été 2020.

2019-01-13

14. DONS - ÉCOLE POLYVALENTE DE PASPÉBIAC, TOURNOI DES JEUNES DÉMOCRATES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Henri Alain

APPUYÉ PAR: Madame Nathalie Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE FAIRE un don d'un montant de 200\$ aux participants de l'école polyvalente de Paspébiac à la dernière édition du tournoi des Jeunes démocrates.

15. RAPPORT DES CONSEILLERS

- **Madame Solange Castilloux**

Elle souhaite une bonne et heureuse année 2019 et ses meilleurs vœux.

Elle a présenté un rapport sur le Tournoi de Hockey au Complexe sportif. Il y avait pas loin de 2000 participants et ce fut un grand succès.

Samedi 12 janvier 2019, il y avait la 34e édition de la Journée prénovice. L'événement fut un vrai succès. Il y a eu également ce jour-là une compétition de danse.

Le prochain tournoi à ne pas manquer est le tournoi Bantam qui aura lieu fin janvier/début février. Elle appelle les personnes à s'inscrire pour faire du bénévolat.

- **Madame Nathalie Castilloux**

N/A

- **Monsieur Henri Alain**

Il présente un rapport sur l'ouverture et les services offerts par le Centre de plein air les Monticoles.

- **Monsieur Florian Duchesneau**

Il souhaite la bonne année et présente ses meilleurs voeux à la population.

- **Monsieur Hébert Huard**

Chantal Robitaille lui a transmis un rapport concernant l'achalandage au Centre culturel. Il y a eu 9038 usagers du Centre Culturel en 2018, à cela s'ajoute les 900 personnes qui ont voté lors des élections municipales. En tout, il y a eu presque 10 000 personnes en 2018 qui sont passés par le Centre Culturel.

- **Monsieur Romeo Briand**

N/A

16. AFFAIRES NOUVELLES

- Aucune

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Suite à une question d'une citoyenne, le maire fait un point sur la gestion de la Ville de la grosse tempête de neige du mercredi 9 janvier 2019.

2019-01-14

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux
APPUYÉ PAR: Monsieur Florian Duchesneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée. Il est 19h40.

M. Régent Bastien, maire

Mme Karen Loko, greffière